

EPOCA

Rapport Annuel 2024



INTRODUCTION.....	2
EPOCA, SOCIÉTÉ à MISSION : nos objectifs sociaux et environnementaux.....	3
LE COMITÉ DE MISSION.....	3
Membres du comité.....	3
Missions du comité.....	4
Retour sur l'audit par la société MAZARS.....	4
Mise en place d'un comité éthique conjoint.....	5
Actions et résultats pour l'année 2024.....	5
Actions 2024:.....	5
Résultats 2024.....	5
Plan validé jusqu'en 2026:.....	7
Discussion & décision.....	8
Conclusion.....	9
Programme des réunions 2025.....	9

INTRODUCTION

La Société à Mission incarne une vision de l'entreprise qui intègre performance économique et durabilité avec l'ambition de produire un impact positif sur l'ensemble de la société. Le Comité de Mission est positionné au cœur de cette démarche, transformante et exigeante, qui s'inscrit sur le long terme et dans le cadre d'une volonté de dialogue et d'une démarche de progrès menée dans un esprit de co-construction.

La société à mission est ainsi une évidence pour EPOCA dont la vision et les valeurs donnent une raison d'être et établi nos missions qui sont parfaitement alignées avec cette toute récente structuration légale.

La société à Mission en bref

Ce nouveau cadre juridique a été introduit par la loi PACTE du 22 mai 2019 pour définir une entreprise dont la finalité est de concilier recherche de performance économique et contribution à l'intérêt général. Il traduit la conviction, désormais largement partagée par l'opinion publique, qu'une entreprise doit être responsable et utile pour la société dans son ensemble.

Afin d'être qualifiée « à mission », une entreprise doit :

- Établir sa Raison d'Être et l'introduire dans ses statuts.
- Définir les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité, au sens de l'article L210-10 du Code de commerce français.
- Mettre en place une gouvernance spécifique avec un Comité de Mission chargé du suivi de la mission, et désigner un Organisme Tiers Indépendant qui vérifie la réalisation des objectifs.

Il appartient au Comité de Mission de s'assurer que cette raison d'être est respectée ainsi que d'assurer et de suivre l'exécution de cette mission par la Société.

Par ailleurs, l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux de la Société doivent faire l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant (OTI), en application des dispositions de l'article L.210-10 alinéa 4 du Code de commerce

EPOCA, SOCIÉTÉ à MISSION : nos objectifs sociaux et environnementaux

La Société a défini des objectifs sociaux et environnementaux qui portent sur le cœur de son modèle, auxquels seront associés des indicateurs de performance. Ces derniers seront inscrits dans les statuts d'EPOCA à la prochaine assemblée générale, autour de mars 2024. Un comité de mission, distinct des organes sociaux de l'entreprise, a été nommé.

LA RAISON D'ÊTRE D'EPOCA est “d'apporter du Bien/Mieux être

- *aux personnes malades de tout âge, dont principalement les personnes âgées*
- *mais également à leurs proches*
- *ainsi qu'aux professionnels de santé qui les accompagnent quotidiennement*
- *dans le respect de notre environnement”*

LE COMITÉ DE MISSION

Membres du comité

Mis en place le 21 décembre 2021, le Comité de Mission est chargé de suivre l'exécution des engagements formulés par EPOCA au titre de sa qualité de Société à Mission. Toujours dans un souci d'amélioration continue, la Société a proposé d'une part à un aidant familial d'un patient et à un patient suivi par EPOCA et d'autre part à des professionnels externes de siéger au comité de mission pour 2024.

Le nom du patient a été déterminé au dernier comité de mission de l'année 2024. Il siégera dès 2025. Sa composition pour l'exercice 2024 s'établit comme suit :

- Patricia SEMEDO: Gestionnaire de parcours de santé patients & familles
- Victoire ROUSSEL: Médecin EPOCA & présidente du comité de mission
- Adhe KOFFI: Responsable ressources humaines EPOCA
- Emilie JULIEN : Infirmière coordinatrice du Centre de Ressource Territorial
- Sophie LEGALL: Famille de patient

- Jean-Yves BEROUD: docteur en sciences humaines et sociales, éducation et formation
- Ghislaine ALAJOUANINE: Economiste et Sociologue de l'Innovation, Experte en e-santé
- Mari Kameyama: anciennement Investir et +, actuellement COS en start up santé de la femme.

=> Invités aux séances:

- Mireille Dutech, directrice médicale EPOCA
- Damien Testa, Data scientist EPOCA
- Elise Cabanes, présidente EPOCA

Missions du comité

La principale mission du Comité est d'assurer le suivi de l'exécution des engagements de l'entreprise au titre de sa qualité de Société à Mission. Il est également amené à faire part aux instances dirigeantes de son avis sur la manière dont l'entreprise met en œuvre sa Raison d'Être inscrite dans ses statuts.

Le Comité a également vocation à éclairer le Comité de direction et le Comité stratégique sur les attentes des diverses parties prenantes, notamment des clients, employés, fournisseurs et collectivités publiques, à l'égard de l'entreprise.

Retour sur l'audit par la société MAZARS

La société MAZARS a rendu ses conclusions suite à l'audit de la société réalisé fin 2023 début 2024.

L'audit conclut à une entreprise à mission « par nature » où la mission et les objectifs de l'entreprise sont pleinement intégrés à son business model. La mission de l'entreprise s'appuie sur des objectifs statutaires cohérents, qui sont déclinés en plusieurs objectifs opérationnels quantitatifs.

Il propose de renforcer la robustesse de la méthodologie de calcul des indicateurs pourrait être renforcée afin de faciliter une revue externe, notamment en :

- Définissant un référentiel qui indique les sources des données externes et les hypothèses de calcul ;
- Réalisant les extractions à une date fixe, afin d'améliorer la comparabilité des données.

Chaque objectif pourrait s'inscrire dans une logique d'amélioration continue, en définissant des trajectoires de progrès.

L'objectif statutaire sur l'impact écologique des activités de pourrait être renforcé avec un objectif opérationnel en lien avec l'achat des technologies de suivi des patients.

Enfin l'audit suggère la nomination de membres externes au sein du Comité de Mission pour permettre de challenger l'entreprise.

Mise en place d'un comité éthique conjoint

La raison d'être d'EPOCA ne peut s'envisager sans un questionnement éthique autour de cette nouvelle pratique d'accompagnement des patients au domicile. Il est apparu pertinent au comité de mission d'inclure les questionnements éthiques lors des comités de mission. Il s'agira pour le comité d'identifier et analyser les risques éthiques liés aux activités de l'entreprise. Le premier questionnement autour de la démarche éthique de l'entreprise aura lieu se tiendra en mars 2025.

Actions et résultats pour l'année 2024

Actions 2024:

1. Mise en place des recommandations suite à l'audit par l'entreprise MAZARS
 - a. Elargissement des membres du comité
 - b. Affiner les indicateurs et méthode de mesure de l'impact de l'entreprise notamment sur l'engagement écologique
 - c. Lancement d'une communication interne récurrente autour des engagements d'EPOCA en tant que société à missions (septembre)
2. Suivi et évaluation (décembre)

Résultats 2024:

Engagements	Objectif	Indicateur (Méthode de mesure)	Résultat Attendus	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024
Engagement 1: Impact sur le patient et son parcours de soin dont ses professionnels	La satisfaction des patients Epoca	Taux de satisfaction	>90%	92%	93%	92%
	La réduction de taux d'hospitalisation des patients Epoca suivi long cours	Taux de réduction d'H en nb de séjour	>30%	cf tableau suivant	51%	46%
		Taux de réduction d'H en nb de jours passés	>30%	NA	53%	45%

	La réduction d'hospitalisation des patients EPOCA suivi aigu aval SAU	Nb de patients hospitalisés en sortie de GAD / Nb de patients PEC en GAD en sortie de SAU	>30%	NA	95%	94%
Engagement 2: Impact sur le système de santé (efficience, économies)	L'évaluation des "économies générées" par patient aigu*	coût annuel économisé par patient en suivi aigu	>300€	Ajout 2023	4820	4767
	L'évaluation des "économies générées" par patient AMAD*	coût annuel économisé par patient en suivi AMAD	>1600€	Ajout 2023	76776	8491
Engagement 3: Impact écologique des activités de l'entreprise	L'évaluation des "écologies générées"**	Nb de Kg de DASRI évités	Respect du plan de croissance du nb patients à traiter d'EPOCA > 70%	Ajout 2023	Atteinte: Globale 42% 14 200 kg de DASRI évités % GAD = 30% (252/828) % AMAD = 189% (181/96)	48963
	L'optimisation des choix d'achats	Transports professionnels électriques***	>50%	100%	100%	100%
		Matériel non technologique, si possible de Seconde main	>50%	>80%	80%	non mesuré

La satisfaction est évaluée au moyen d'un questionnaire quantitatif adressé en fin de chaque suivi au patient.

Le Taux de réduction d'H en nombre de séjour "avant/après" est calculé comme la moyenne du rapport Nb de séjours en H^o année N-1 / Nb séjour pendant année de suivi au prorata temporis pour les patients suivis depuis au moins 6mois

Le taux de réduction d'H en nb de jours passés "avant/après" est calculé comme la moyenne du rapport (Nb de jours en H^o année N-1 / Nb jours en H^o pendant année de suivi proratisé pour les patients suivis depuis au moins 6mois

Le coût annuel économisé par patient en suivi aigu est calculé le produit du coût d'une H^o en euros X Taux de réduction moyen en suivi aigu) - cout d'un suivi aigu

Le cout anuel économié par patient en suivi AMAD est calculé comme le produit du Cout d'une H^o en euros par le Taux de réduction moyen en suivi AMAD x (Moyenne du Nb de séjours en hospitalisation dans l'année N-1 des patients suivis) - coût d'un suivi AMAD

* le coût d'une hospitalisation a été calculé grâce à plusieurs sources et en déterminant le taux de passage aux urgences, le coût d'un séjour MCO et le coût d'un passage en SSR :

[Sante.gouv](#) / [DREES](#) / [APHP](#) / [IRDES](#) / [HAS](#) / [Depas et al. 2016](#) / [Avis du Comité technique de l'innovation en santé sur l'expérimentation Vigie Age](#)

Formule : (0,45x1100) + 4500 + (0,26x5000), soit : (% d'admission aux urgences en fonction de la pathologie pris en charge par Epoca * coût d'une hospitalisation) + Coût moyen d'hospitalisation dans l'unité gériatrique MCO + (% d'admission en SSR en fonction de la pathologie pris en charge par Epoca * coût passage SSR)

A noter: approche conservatrice dans les chiffres utilisés (coût hospitalisation vs. coût EPOCA haut). L'ensemble des coûts EPOCA dépend également du type de patient suivi.

** La quantité de DASRI a été estimée grâce aux sources suivantes : [Delabrière et al. 2013](#) / [Take a waste](#) / [Cbrainfo](#)/ donnée interne d'hôpitaux partenaires. La quantité de DASRI à l'hôpital a été estimée par rapport au type de patient qu'EPOCA accompagne (polypathologique adulte) et celle du suivi à domicile a été estimée sur la consommation journalière à domicile d'une IDE x pour être le plus concervateur possible.

Le nombre de kg de DASRI évités est calculé comme: (moyenne de 5Kg DASRI/j d'H^o avec moyenne de 10j H^o MCO) -1 Kg /j estimé max par suivi à domicile = 40kg

= 40kg X Nb moyen d'H^o évitées. => le Nb moyen d'H^o évitées = [Nb entrées GAD X Tx de réduction H^o suivi aigu] + [Tx de réduction moyen en AMAD X (somme des séjours en hospitalisation dans l'année N-1 des patients suivis)]

*** Part des véhicules possédés par EPOCA qui sont des véhicules électriques.

Discussion & décision

Les principaux objectifs sont atteints.

On constate que:

-Concernant l'engagement 1:

La satisfaction du patient est élevée et stable. Elle sert de marqueur au maintien de la qualité perçue et ce en contexte de croissance de l'activité.

Le taux de réduction d'hospitalisation global, toujours très important et dans l'objectif, diminue néanmoins chaque année.

-Concernant l'engagement 2:

Corrélé à l'engagement 1, il permet d'approcher d'un point de vue financier pour le système de santé la transformation du parcours patient.

Les dépenses annuelles économisées se maintiennent par rapport à l'année précédente.

-Concernant l'engagement 3:

De la même manière que les objectifs de l'engagement 2, ceux de l'engagement 3 permettent d'approcher "l'écologie générée" par les parcours d'EPOCA.

Concernant, l'achat de matériel de seconde main, il n'a pas été possible de suivre en 2024. Cet indicateur ne sera pas maintenu en 2025 pour un indicateur plus facile à suivre et plus pertinent dans l'engagement 3.

Il conviendra de s'intéresser à suivre et objectiver les actions déjà menées auprès de nos fournisseurs de matériel digital pour la réduction de l'empreinte écologique (notamment emballages et recyclabilité) ou bien l'empreinte énergétique évitée par les hospitalisations.

Conclusion

1. Epoca a atteint tous ses objectifs majeurs définis pour l'année 2024.
2. Les membres du comité sont renouvelés et le comité intègre un aidant familial et un professionnel partenaire.
3. Des réflexions sur de nouveaux indicateurs sont à poursuivre en 2025 (engagement 3)
4. Le comité de mission s'associe au comité éthique

Programme des réunions 2025

1. CM 13 mars 2025 :

- Discussion des indicateurs 2025
- Démarche éthique: premiers échanges

2. CM 25 Septembre 2025:

- Validation des indicateurs pour 2025

3. CM 18 Décembre 2025 :

Résultats et analyse des résultats

Victoire ROUSSEL

Médecin EPOCA & présidente du comité de mission